



Procès-verbal du Bureau de la LRF

Date : 10 juin 2025

Lieu : Siège LRF – Saint-Denis

Heure : 17H00

Présidence : M. Rosaire MORISCOT

Présents : Ms Bernard PARIS, Daniel ROUVIERE, Jacky AMANVILLE, Jean Hugues TOSSEM, Yves ETHEVE, Eddy PONIN

Représentée : Mme Christine LEBON (procuration à Rosaire MORISCOT).

Assiste : M. Dominique GOUMANE

Ordre du jour :



Complétude des Commissions Régionales :

A la suite de demandes reçues à la ligue de la part de membres individuels souhaitant travailler au sein des Commissions Régionales, il est proposé l'intégration, des personnes suivantes dans les commissions suivantes :

- M. Max RAYEPIN – La Régionale du Statut et Règlements
- Mme Eugénie SAUGRIN – La Régionale Disciplinaire

Le Bureau valide l'intégration des nouveaux membres dans les commissions concernées.



Désignation des membres du Comité Directeur pour les éventuels appels

Le Bureau est invité à entériner la désignation des membres du Comité Directeur habilités à faire appel, au nom du Comité Directeur, des décisions rendues par les commissions régionales compétentes, et ce, pour la saison en cours. Afin d'assurer la représentation de l'instance et de garantir la réactivité nécessaire dans le cadre des procédures contentieuses, il est proposé de désigner :

- Monsieur Jacky AMANVILLE, Vice-Président de la LRF
- Monsieur Bernard PARIS, Secrétaire Général de la LRF

Ces désignations permettront à la Ligue d'exercer, le cas échéant, un droit d'appel dans le respect des délais réglementaires et des intérêts de la LRF.

Aide aux clubs sinistrés à la suite de la déclaration de perte de matériels consécutive aux dégâts du cyclone Garance

A la suite du passage du cyclone Garance et des dégâts subis par les clubs, à l'initiative du président de la LRF, une demande d'aide exceptionnelle a été adressée à la FFF afin d'accompagner les clubs dans la reprise de leur activité.

La Ligue a transmis une « déclaration de perte de matériel » à l'ensemble des clubs pour qu'ils remontent les sinistres rencontrés. Les clubs qui ont transmis la déclaration :

- Sainte-Rose FC
- JS Sainte-Annoise
- AJS Saint-Denis
- AS Vétérans Sainte-Suzanne
- Vétérans FC Sainte-Thérèse

Le bureau donne son accord pour une aide à ces clubs qui ont fait la déclaration et transmet les dossiers au service comptabilité pour étude et proposition du montant de l'aide.

Sollicitation du fonds d'aide FIFA/UEFA pour les collectivités suite aux dégâts du cyclone Garance

La Ligue, via la FFF, a sollicité le fonds d'aide de la FIFA/UEFA pour accompagner les collectivités qui ont été gravement touchées par le passage du cyclone Garance. De nombreux terrains et stades ont été exposés à des dégâts importants, compromettant le bon déroulement de nos compétitions.



Un recensement des dégâts a été opéré auprès des communes de l'île et un dossier de demande d'aide exceptionnelle a été envoyé au service de la FFF et de la FIFA pour traitement.

15 communes ont répondu à l'appel à déclaration de sinistre. 10 dossiers sont chiffrés et 5 autres sont en cours de complétude par des éléments chiffrés (devis) et/ou visuels (photos).

La Ligue reste donc dans l'attente de l'enveloppe qui sera accordée dans le cadre de ce fonds d'aide FIFA/UEFA et ne manquera pas de tenir informées les communes concernées.

Demande d'aide financière des clubs pour voyage hors du département

Le Bureau de la ligue, examine les demandes des clubs suivants, concernant une aide financière pour le déplacement sportif en métropole :

- JCV Saint-Philippe (participation tournoi en Espagne)
- Section Sportive collège Fayard (Championnat de France Académique de Futsal Féminin)

Après débats, le bureau décide :

- D'accorder une aide de 1000 € (mille euros) à la Section Sportive du Collège Fayard
- De demander au JC Ville Saint-Philippe de fournir un dossier complet sur son déplacement et notamment le budget prévisionnel.

Choix des stades pour la finale de la CDR et du 7^{ème} tour de la Coupe De France 2025.

Afin d'éviter toute confusion ou mauvaise interprétation, le Bureau de la Ligue a décidé de fixer dès à présent les lieux des prochaines rencontres majeures :

- **Finale de la Coupe de La Réunion « Leopold RAMBAUD »**
 - Date : **05 octobre 2025**
 - Stade : **Michel Volnay – Saint-Pierre**
- **7^e tour de la Coupe de France (match entre les deux représentants réunionnais)**
 - Date : **16 novembre 2025**
 - Stade : **Jean Ivoula – Saint-Denis** (homologué T 2 par la FFF)

Le vainqueur de ce 7^e tour de la Coupe de France se déplacera ensuite en métropole pour disputer le 8^e tour les **29 ou 30 novembre 2025**.



Cette programmation anticipée garantit à l'ensemble des clubs, collectivités et partenaires une organisation optimale et une communication claire autour de ces événements phares de notre calendrier footballistique.

Assemblée Générale de la LRF

Le Bureau de la ligue informe que la prochaine Assemblée Générale de la ligue aura lieu le dimanche **17 août 2025 à la salle Candin à Saint-Denis.**

Fin de séance à 19h00.

Rosaire MORISCOT